



Echos des Orres

Bulletin Municipal de la mairie des Orres - Juin 2015

Mairie des Orres - Chef-lieu - 05200 Les Orres - Tél. 04 92 44 00 40 - www.mairie-lesorres.fr

Le mot du maire : Pierre VOLLAIRE

Chers Orrians,

La saison d'été sera très animée, notamment autour de l'activité VTT organisée autour du Bike Park des Orres (N° 1 des Alpes du Sud) qui s'étoffe avec une nouvelle piste rouge de 4Km. Plusieurs compétitions de haut niveau s'y dérouleront, telle la coupe de France d'Enduro les 25 et 26 Juillet. Cette activité, porteuse d'image et génératrice de ventes de forfaits (+15% en 2014), vient compléter notre offre : piscine, patinoire, luge, jungle aventure, via ferrata, randonnées,... qui fait des Orres une station d'été très attractive.

Malgré un début de saison d'hiver difficile, le fort développement de notre clientèle internationale qui a représenté 22% du Chiffres d'Affaires des Remontées Mécaniques, a entraîné une augmentation de notre CA à hauteur de 5%, malgré un tassement de 2% du nombre de journées skieurs qui confirme la fragilité du marché. Les efforts déjà réalisés sur la simplification de l'organisation de la SEMLORE devraient se traduire cette année par un résultat légèrement positif. Nous allons poursuivre nos actions pour retrouver des résultats compatibles avec de nouveaux investissements synonymes de pérennité de l'entreprise, et de ses emplois (environ 800 en direct et induit sur le bassin Embrunais). Les activités de la maison de la météo et des sports de glace portées par la SEMLORE vont se développer sous forme associative.

Dans le domaine de la transition énergétique, nous allons poursuivre nos actions avec la production d'énergies renouvelables: centrale hydroélectrique, chaufferies bois, et le développement des systèmes de management de l'énergie (SEMLORE, station). A ce titre, le Pays SUD, fort de l'exemplarité des Orres et de l'Embrunais est lauréat de l'appel à projets national pour les Territoires à Energie Positive (TEPCV). Des colloques internationaux Climat/Energie auront lieu à l'ERC les 22 et 23 Octobre prochains.

La rénovation de trois appartements pilotes au sein des copropriétés du centre station



est proposée à des propriétaires d'immobilier «diffus» dès cet hiver avec notre partenaire EDF. Cette démarche vise à améliorer l'efficacité énergétique, et à mettre à niveau la qualité de nos hébergements pour une meilleure fréquentation touristique.

Vous constaterez à la lecture de ce bulletin que les travaux vont bon train sur la commune : augmentation de la capacité des parkings à la station, enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications, et d'eaux pluviales des hameaux,... Je tiens à féliciter nos équipes techniques qui font un travail remarquable avec des moyens réduits. Avec l'aide précieuse du Syndicat d'Éclairage Public (SYEP), le front de neige va être doté d'un éclairage associé à un chemin de promenade, et deux poteaux d'éclairage seront placés au Mélézet.

En matière d'assainissement, nous étudions avec la Communauté de Communes de l'Embrunais l'extension de la Station d'Épuration des Sagnettes qui est aujourd'hui en limite de capacité et ne pourra pas accepter les développements autorisés par le PLU (au total 5.000 lits possibles en plus des 14.800 existants).

Par ailleurs, la commune des Orres a établi le triste record départemental du nombre d'attaques perpétrées par le loup pour l'année 2014 (12 attaques). Nos éleveurs sont excédés. Le pastoralisme, fondamental pour la

vie et l'économie de notre commune rurale pourrait être amené à disparaître. L'effectif de l'espèce loup en France est de 300 avec une croissance annuelle de 20%. 17 loups ont été prélevés en 2014, soit une augmentation nette de 43 individus. Avec des élus du département, et des départements 38, 73, 26, 04, et 06, nous travaillons à mettre en place des actions de communication et juridiques pour que le gouvernement se positionne en faveur du pastoralisme et autorise des prélèvements en nombre plus élevés, avec l'efficacité requise pour mieux réguler cette espèce. Pour information, le bilan des constats de dommages pour le département des Hautes-Alpes a progressé de 11 du 1er Janvier au 31 Mai 2014 à 26 pour la même période de 2015, soit + 236%... Le nombre de victimes constatées à lui progressé de 256% (de 20 à 52). Le Préfet a autorisé des tirs de défense autour des troupeaux, mais le résultat est au même niveau d'inefficacité que le plan national loup. Le point de non-retour est proche. Il est urgent que les mesures appropriées de prélèvement pour régulation soient prises. Nos chasseurs de l'ACCA des Orres ont suivi une formation auprès des experts louvetiers dès le mois de juin.

Enfin, avec mon équipe municipale, à l'unanimité, nous avons souhaité ne pas augmenter les impôts cette année compte tenu de la période difficile traversée par tous. Nous œuvrons pour que les Orres renforce son statut de grande station de sports de montagne innovante et attractive, portée par une commune rurale dynamique (le recensement de 2015 comptabilise 591 habitants, pour 517 lors du précédent).

Un excellent été à tous !

Pierre VOLLAIRE
Maire des ORRES

Vice-Président de la Communauté
de Communes de l'Embrunais.

LES  ORRES

Sommaire

Editorial du maire	1	Infos diverses	10
Le site internet de la commune des Orres	2	Le SCOCE	12
Les travaux sur la commune	2	Le VTT aux Orres	13
La signalétique	5	Charte Pays SUD	14
La taxe de séjour	5	Du côté de nos sages	14
Du côté de l'école	6	Etat civil	15
Les sentiers	6	Hommage à Jeanne Joubert	15
Exercice zonal de sécurité	9	Le programme d'animation	16

Le site internet de la commune des Orres est en ligne

Le site de la commune des Orres est en ligne : www.mairie-lesorres.fr. Il permet, aux administrés et à toute personne intéressée, d'avoir accès aux informations qui concernent la commune des Orres, et plus précisément la vie communale (organigramme des élus, actualités du conseil municipal, agenda, publications...), les services municipaux (organigramme, démarches administratives, urbanisme, environnement...), ou encore les informations pratiques du quotidien.

Par respect de l'environnement, et dans un souci d'économie, si vous souhaitez ne plus recevoir la formule papier du journal municipal et le consulter directement sur le site de la mairie, nous vous remercions d'envoyer un mail à l'adresse ci-dessous : valerie.mollot@mairie-lesorres.fr avec pour objet « dématérialisation du journal municipal » vos nom, prénom et adresse. Nous vous enverrons par mail le lien dès la mise en ligne de chaque nouveau numéro des échos des Orres. □

Les travaux de la commune

L'affaissement de la route départementale entre le Chef-lieu et le Bas Forest, au lieu dit « la bonne eau », a nécessité d'importants travaux de drainage en amont de cette route départementale. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de la commune. Il a fallu creuser à de nombreux endroits pour retrouver et drainer l'ancienne source pour ensuite la canaliser et l'envoyer dans le ruisseau existant.



Ce chantier a été réalisé au printemps 2015 et a nécessité plus de trois semaines de travail pour les équipes des services techniques de la commune des Orres.

Après ces travaux, le Conseil Départemental des Hautes-Alpes a pris en charge la mise à plat et la réfection de la chaussée au niveau de ces affaissements de route. Nous le remercions très sincèrement pour son aide précieuse.



La route départementale après les travaux de drainage et avant le regoudronnage.



Les Orres 1650 : escaliers rénovés de la galerie vers le front de neige.

Sur la place Rippert à Bois-Méan (Les Orres 1800), les joints entre les dalles ont été refaits suite à la dégradation prématurée due aux intempéries et au salage.

Au centre station (Les Orres 1650), les escaliers extérieurs au niveau de l'immeuble du Cairn qui mènent à la place Hodoul ont été refaits (courant mai 2015). Un platelage en mélèze est venu remplacer le palier vieillissant en métal.

L'escalier extérieur qui mène de la galerie commerciale au front de neige (devant les restaurants « La Ficelière », « Le Dahut » et « A Grand Cabane ») a également été amélioré. Les anciennes grilles ont été remplacées par des dalles gravillonnées.

Sur « la place Hodoul » au niveau de l'entrée du centre médical, certaines parties avaient besoin d'une remise à plat : sous les pavés, une chape de sable a été faite.

De l'élagage a été pratiqué à de nombreux endroits sur la commune : sur le centre station, au niveau de Pramouton, de Champ-Lacas, du Chemin du Mouflon, parking de l'Estomac 1 et 2, vers la piscine municipale...



La nouvelle fontaine « Le Badeïk » au Chef-Lieu.

Un nouveau parking va être réalisé entre « Le Méale » et « L'Épervière ». Ce parking destiné aux saisonniers permettra de libérer des places plus proches du cœur station pour nos visiteurs.

La route vers Bois-Méan après le parking Estomac 2 sera élargie. La terre ainsi récupérée servira à agrandir le parking de l'Estomac 1. Des places de parking en épis seront créées le long de la route dans le secteur de Prébois. Sur ce secteur, avec ces aménagements, plus de 50 nouvelles places de parking devraient voir le jour.

Un programme est en cours pour réhabiliter les fontaines des hameaux de la commune qui le nécessitent. La première réalisation a été faite à la fontaine « Le Badeïk ».

Elle est située en dessous de l'église Sainte-Marie Madeleine au Chef-lieu. Le dallage au sol en lause a été entièrement refait ainsi que le bassin en bois. Des jardinières de fleurs ont été installées avec un banc pour en faire un lieu de pause très apprécié après une belle balade autour du chef-lieu. Une table d'orientation a été installée par le pays SUD.



Parking de l'Estomac 1 pendant les travaux d'agrandissement.



Le poteau électrique au niveau du « Badeik » sera déplacé par le SYME 05 afin d'apprécier au mieux cette magnifique vue sur la station.

Ce printemps, l'enfouissement des réseaux d'eaux pluviales a été effectué dans les hameaux du Haut-Forest et du Bas-Forest. Les réseaux secs (électricité et communications) ont été enterrés au Bas-Forest et l'éclairage public a été rénové (nouveaux candélabres sur neuf points lumineux dans le hameau). Des fourreaux ont été ajoutés pour permettre le déploiement ultérieur de la fibre optique. Ces travaux ont été réalisés ce printemps 2015 pour un montant total hors-tax de 162 000 €. Pour ces travaux, la commune a pu obtenir en moyenne 60% d'aide venant de la part de plusieurs financeurs (subventions de l'agence de l'eau et du Conseil Départemental, participation du SYEP et du SYME05). La maîtrise d'œuvre a été assurée par les ser-

vices techniques de la mairie pour la partie « eaux pluviales », par le SYME05 (syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes) pour la partie électricité et communications et par le SYEP (Syndicat de l'éclairage public Embrunais-Savois) pour la partie éclairage public.

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'eaux pluviales de la partie haute du hameau des Ribes seront réalisés dans l'automne.

Dans le cadre de l'obligation de vérifier et de mettre aux normes l'éclairage public sur la commune, un diagnostic a été réalisé courant mai 2015.

Le travail de mise aux normes sera effectué par les services techniques dès la connaissance de ce compte-rendu.

Les entreprises BATIMECO et VERITAS réaliseront cet été le diagnostic d'accessibilité des personnes en situation de handicap aux Etablissements Recevant du Public communaux.

Concernant la caserne des pompiers des Orres qui sera située au Mélezet, l'avant projet sommaire (présenté par l'architecte retenue pour ce projet Maryline CHEVALIER des Crots) a été validé. Le permis de construire de cet équipement devrait être déposé dans l'automne 2015 pour un début prévisionnel des travaux en 2016. L'entretien courant des cabanes estivales de Chaumette, Grand Vallon haut, Grand Vallon bas... a été effectué ce printemps par les services techniques.

Un Renault Kangoo neuf (12 300 € TTC) ainsi qu'un Renault MASCOTTE avec benne (9 676 € TTC d'occasion) viennent remplacer et compléter le parc vieillissant des véhicules communaux.

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés ce printemps dans les bâtiments communaux (cantine de l'école, garderies...).

Rappel :

La commune des Orres a reçu sa première fleur. Cette première fleur récompense l'engagement de la commune et le travail des agents communaux dans l'embellissement des hameaux. Cette distinction récompense également la propreté générale sur la commune. Un grand bravo aux services techniques et nous profitons du journal municipal pour remercier les particuliers qui fleurissent leur maison, leur balcon pour le plaisir de tous et pour rendre notre commune encore plus belle. Les fleurs utilisées pour embellir la commune viennent de l'exploitation horticole « Les Jardins des Salettes » à Saint Sauveur. □



C'est quoi votre adresse aux Orres ?

Le 15 avril 2015, le Conseil Municipal a officialisé la nomination des rues, traverses, impasses des hameaux des Orres.

Vous trouverez la liste des noms des voies et leur positionnement à la Mairie.

La signalétique des noms de rues répond à une utilité publique. Elle se matérialise par la présence de panneaux aux extrémités de voies ou par la mise en place de plaques sur les maisons.

En plus de permettre un accès plus rapide aux services d'urgence, elle facilitera la localisation des habitations, la distribution du courrier...

Elle permettra de cartographier avec plus de précision la commune pour les opérateurs « GPS » et ainsi mettre les vacanciers sur le bon chemin.

Les plans de la commune gagneront en lisibilité.

La Mairie distribuera gratuitement à partir de l'été pour chaque habitation, une plaque de numéro de maison, selon le système pair et impair.

Vous serez avisé de la procédure pour retirer vos plaques par affichage (sur les panneaux réservés à l'information communale) et sur le site internet de la mairie (www.mairie-lesorres.fr).

Ces numéros seront à apposer par vos soins sur les boîtes aux lettres, murs de façades, barrières ou autres.

Le travail d'implantation des poteaux et des plaques de rue par les services techniques de la commune, commencera début juillet.

La nomination des voies concernant la station se fera lors d'une deuxième tranche de travail.

Merci à tous ceux qui ont participé à la sélection des noms et surtout à nos anciens pour leur travail de mémoire. □

Martine CHOSSAT et Hervé NOËL



Panneau implanté au Chef-lieu, à l'arrêt Ski-Bus.

Taxe de séjour :

A nouveau, nous demandons à tous les Orrians ainsi qu'à tous les propriétaires de meublés qui louent un bien sur la Commune des Orres de bien vouloir se faire connaître à la mairie. Le formulaire de déclaration en mairie d'un meublé de tourisme est le CERFA 14004*02 : cette déclaration est obligatoire.

Nous vous rappelons que c'est important pour notre Commune et pour notre Station.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie auprès d'Emilie BOUBET (04 92 44 15 57) □

Les Temps d'Activités Périscolaires



Les temps d'activités périscolaires mis en place par la commune, ont lieu tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h. (hors vacances scolaires), pour les maternelles et les primaires.

Les activités (par demi-groupes) sont encadrées à tour de rôle par le personnel communal et/ou l'animateur de l'activité retenue.

► L'activité proposée était pour la 1^{ère} période de l'année scolaire la découverte pour les enfants, du pays et de la culture de la Nouvelle-Zélande. Animés par Eric et Ann-Marie CONTRUCCI

► Pour la 2^{ème} période, du 5 janvier au 25 avril 2015, les enfants ont découvert l'art du théâtre et l'expression corporelle avec Marianne Serra. Le dernier cours a eu lieu en présence des parents et a été l'occasion pour les enfants de présenter un superbe spectacle.

Le nombreux public présent était sous le charme et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que les enfants ont salué, avant de partager un goûter avec Marianne, les parents, institutrices, directrice, représentants de la mairie et du conseil municipal.

Un grand merci à tous (Marianne et les enfants) pour leur concentration, application, solidarité, esprit de groupe, patience, créativité et passion qu'ils nous ont fait partager.

► Pour la 3^{ème} période du 11 mai au 4 juillet 2015, c'est un éveil musical que les enfants partagent avec leur professeur Dominique PIGATTI.

Pour rappel ces activités sont gratuites pour les enfants. Elles sont financées sur le budget communal. Ces activités périscolaires ont pour objectifs, conformément à la loi, de permettre aux enfants « d'apprendre autrement », de manière ludique, mais en respectant les valeurs importantes pour notre école et notre commune : le respect et l'acceptation de la différence de l'autre, l'entraide, la tolérance, la patience, la solidarité, le savoir vivre et grandir ensemble, l'ouverture sur le monde.

Depuis l'automne, la commune travaille, également en partenariat, avec l'Association Départementale de la Ligue de l'Enseignement des Hautes Alpes (ADELHA). Cette dernière s'occupe de l'association « LIRE ET FAIRE LIRE ». Cette association fonctionne avec des bénévoles qui permettent de



développer le goût de la lecture et des livres (plaisirs tactile, visuel, imaginaire, culturel...) aux enfants. « Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle où des bénévoles, hommes et femmes, de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture à haute voix sont ainsi organisées en petits groupes, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. L'association aide les bénévoles, à la méthodologie de lecture, à l'approche pédagogique... A ce jour une seule personne, Mme Michelle TONAERA, assure ce bénévolat, en moyenne, un jeudi sur deux, fidèlement avec discrétion et douceur. Aussi, la commune des Orres souhaite tout particulièrement et chaleureusement la remercier.

Mais pour seconder Michelle, renforcer et pérenniser, cette activité dans notre école des Orres, l'association recherche toujours des bénévoles sur notre commune.

Aussi, si vous avez plus de cinquante ans, que vous aimez les livres, lire, partager, être avec des enfants et que vous ayez de temps en temps, certains jeudi après-midi, à votre convenance, un peu de temps à offrir à nos petits Orrians, n'hésitez pas et par avance merci.

Pour ce faire il vous faut :

- 1) vous faire connaître à la mairie des Orres (Emilie BOUBET : 04.92.44.15.57)
- 2) en parallèle adhérer à l'association « Lire et faire lire »,

(C'est la commune des Orres qui prend à sa charge les frais d'adhésion), en prenant contact avec Mme Valérie VERDEJA, ADELHA- Ligue de l'enseignement, 2 avenue Lesdiguières 05000 Gap

Tél. 04.92.56.02.03

Mail : valerie.verdeja@laligue-alpesdusud.org ☐

Chantal ROUX

Dans la mine de l'Argentière avec les petits de l'école des Orres

Les mineurs travaillent à deux
pour percer un trou.
Dans le trou, ils placent un explosif.
Nous avons aidé François
à tenir le fleuret. C'est une grosse barre.
Il faut la tourner un peu après chaque
coup de marteau.

Nous sommes dans la partie
la plus ancienne de la mine.
Les explosifs n'avaient pas encore
été inventés : les mineurs
faisaient du feu
contre la roche
pour la casser un peu
et après ils la cassaient
avec leurs outils.

Devant l'entrée de la mine
de l'Argentière.
Nous sommes entrés
par le bas de la mine
et nous sommes sortis par le haut !

A la Maison du Parc des Ecrins
nous avons appris
que le muguet, le bouton d'or
et la parisettes sont des plantes toxiques.

Nous avons appris
que la chauve-souris
vit 25 ans et qu'elle a
un seul bébé par an.

Un apiculteur nous a expliqué
comment l'abeille fabrique le miel. □

« Les élèves de maternelle »



Devant la mine.



A l'intérieur de la mine.



Le vol d'une chauve-souris.



Chez l'apiculteur.

Mathador

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au concours de calcul organisé pour de nombreuses écoles de l'Embrunais.

Les CM2 ont obtenu 134 points, ce qui leur permet d'accéder à la 1^{ère} place du classement de la catégorie CM2/6^{ème}.

Les CM1 ont terminé 6^{ème} dans la catégorie CM1 (il manquait un élève le jour de la finale) et les CE2 sont en 3^{ème} position.

Bravo à tous les élèves. Les CE1 ont commencé à s'entraîner pour pouvoir participer l'année prochaine.

Fête de fin d'année de l'école

Le mardi 30 juin prochain aura lieu la fête de fin d'année pour tous les élèves.

A cette occasion, il sera remis un cadeau offert par la mairie aux cinq futurs élèves de 6^{ème} : Julia Guillon, Nathan Livingstone, Mani Tripoli, Kylian Hermitte et Théo Gaillard.

Rolande Carré – Gaëlle Deffrennes

Exercice zonal de sécurité

« Un séisme a eu lieu ce lundi 8 décembre 2014 à 5h00 du matin aux alentours de La Roche de Rame avec des dégâts importants et de nombreuses victimes principalement dans les secteurs de La Roche de Rame, Saint-Martin de Queyrières, L'Argentière la Bessée et Les Orres. L'événement ayant eu lieu en fin de nuit, la désorganisation est totale, des centaines de personnes sont dans les rues à côtés d'habitations détruites, les services de secours sont débordés... »

C'est ce mail reçu en mairie le 8 décembre à 8h32 qui déclenche le début de cet EXERCICE de sécurité auquel ont participé de nombreux services (préfecture, conseil général, commune...) ainsi que de nombreuses personnes (élus, techniciens, secours, force de l'ordre...). Même les enfants de l'école des Orres ont été impliqués dans cet exercice.

Cet exercice a permis de tester la capacité opérationnelle et l'organisation de gestion de crises des communes à travers la mise en œuvre de leur plan communal de sauvegarde avec l'aide d'un Centre Opérationnel Départemental activé pour l'occasion.

Un exercice que nous souhaitons ne jamais avoir à réaliser en réel... ☐

Un petit coup de jeune pour nos sentiers

Nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour nous aider à rénover nos sentiers de randonnées.

Depuis plusieurs années, ils n'ont pas été entretenus et cela est nécessaire.

Il est important, lorsque nos amis et nos familles viennent nous rendre visite, qu'ils puissent randonner en toute sécurité et en toute quiétude. N'oublions pas non plus les nombreux vacanciers qui viennent aux Orres, ils méritent des sentiers agréables et de qualité.

Notre projet, pour cette année, consiste à remettre en état (nettoyage, balisage, signalétique) les sentiers suivants :

- ▶ La Boucle verte
- ▶ Le Lac Ste Marguerite
- ▶ La Mazelière
- ▶ Le Méale

En plus du fait d'entretenir notre patrimoine naturel, cela nous permettra de nous rencontrer et de passer de bons moments ensemble.

Ces journées pouvant se terminer par un casse-croûte. Cette activité un peu physique se réalisera fin juin / début juillet.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître :

Par téléphone auprès de :
Martine Chossat (06.84.25.34.04)
ou Hervé Noël (07.82.44.64.16)

Par le site internet de la Commune :
www.mairie-lesorres.fr

ou par mail :
www.mairie-lesorres.fr
signaletique.lesorres@gmail.com

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre. ☐

Martine CHOSSAT et Hervé NOËL

ALERTE ORANGE POUR L'ÉCOBUAGE ET LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS : Depuis le 15 Mars 2015 et jusqu'au 15 Septembre 2015, les personnes désireuses de brûler des végétaux (coupés et sur pied), de faire un feu de camp, de tirer un feu d'artifice, doivent faire une déclaration préalable en mairie cinq jours avant en appelant au 04 92 44 00 40 et le matin même au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours, en appelant le 18. Des documents complémentaires sont à votre disposition sur le site internet de la mairie : www.mairie-lesorres.fr (rubrique Actualités).



UN DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE (DAE : Défibrillateur Automatique Externe) a été mis en place sous le porche de la salle de Prince au chef-lieu. Une information à la population pour son utilisation a eu lieu le 24 juin. Elle a été assurée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes.

INFORMATION IMPORTANTE POUR TOUS LES RANDONNEURS ET VÉTÉTISTES : Au cours de vos promenades, vous pouvez rencontrer des chiens de protection appelés « patous », ce sont de gros chiens blancs qui gardent les troupeaux. Voici quelques réflexes à adopter lors de vos balades en montagne :

► Si vous croisez un troupeau, **contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des brebis ou les parcs clos** : vous respectez ainsi le travail des bergers sans perturber les animaux.



► **Attention aux comportements qui vous semblent anodins** (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un patou, un mouton, un agneau...) : les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !

► Face à un chien de protection, **adoptez un comportement calme et passif** pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour.

► Si vous êtes accompagné de votre chien, **tenez-le en laisse** : vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche d'un troupeau, une intervention dissuasive des patous. **Ne le prenez pas dans vos bras.**

► Si vous êtes munis de **bâtons de randonnées**, ne menacez pas les chiens et gardez-les **la pointe vers le bas.**

Si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre avant d'être à proximité d'un troupeau.

EN CONCLUSION : NE DERANGEZ PAS LES TROUPEAUX !

Vous pouvez trouver des brochures expliquant tous ces bons réflexes à la mairie, aux offices de tourisme (les Orres 1600 et 1800), à l'accueil des résidences...

CET ÉTÉ, LA PISCINE MUNICIPALE sera ouverte du 1^{er} au 3 juillet de 13h30 à 18h30, du 4 juillet au 23 août de 11h à 19h30 et du 24 août au 30 août de 11h30 à 17h30. Les séances d'aquagym auront lieu de 10h30 à 11h du 4 juillet au 23 août et de 11h à 11h30 du 24 août au 30 août.

La fréquentation de **NOTRE MUSÉE** a encore battu son plein en cette saison hivernale 2014-2015. Au 2 avril 2015, il y a eu 1368 visiteurs de tous âges.

Le thème développé « la classe d'autrefois, ses encriers, trousse en bois et porte-plume » a remporté un franc et joyeux succès. Ce même thème sera reconduit cet été.

Le **MUSÉE ORRIAN** a vu une diversification importante de la provenance de ses visiteurs.

Ainsi 294 personnes de groupes scolaires belges ont fréquenté le musée pour la période du 25 février au 18 mars 2015. Ils viennent aux Orres depuis 2004 avec remise de questionnaires et travail scolaire au musée pendant la visite. Cette année, au programme, déguisement des professeurs avec béret, cape et vieilles lunettes. Beaucoup de bonne humeur et de rires.

La classe des maternelles de l'école des Orres, dix sept enfants, est venue le 31 mars dernier avec leur encadrement. Un moment de pur bonheur où Fernande HIC (la responsable du musée) a expli-

Infos diverses...

qué l'histoire de l'école du village des Orres et la vie des élèves au quotidien.

Parmi les autres visiteurs, outre les individuels, on compte également des vacanciers du village de vacances « Lou Cabri » de Baratier, qui à l'occasion de sortie raquettes avec un accompagnateur, y font escale et se dirigent ensuite pour un goûter bien apprécié au Jas de la Viera. Le centre éducatif de Savines-le-Lac vient également faire une visite chaque hiver.

Depuis ce printemps, **UN POINT DE COLLECTE POUR LES BOUCHONS** est disponible à la mairie des Orres.

Objet de l'Association « les bouchons d'amour » : En France, acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...), opérations humanitaires ponctuelles. A l'étranger, participation de l'Association dans le cadre d'opérations humanitaires.

Revenus : Vente de BOUCHONS PLASTIQUES DE BOUTEILLES DE BOISSONS : EAUX, SODAS, LAIT collectés dans la France entière à un fabricant de palettes plastiques recyclables.

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlève-



ment de l'élément interdit. A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage. **ATTENTION** : les bouchons ne doivent pas dépasser 12 cm de diamètre.

Les bouchons REFUSÉS sont :

- ▶ les bouchons de produits chimiques hautement toxiques
- ▶ les bouchons de sécurité : détergents...
- ▶ les bouchons de médicaments

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Valérie MOLLOT (04.92.44.00.40) ☐

Ci-dessous, vous trouverez **les nouvelles adresses mail pour contacter la mairie** et ses différents services (les anciennes adresses ne sont plus utilisables : merci de les mettre à jour) :

christine.samuel@mairie-lesorres.fr - responsable du service technique de la mairie

claudette.gras@mairie-lesorres.fr – chef d'équipe des services techniques

emilie.boubet@mairie-lesorres.fr – directrice de cabinet du Maire - affaires générales

marie.fillon@mairie-lesorres.fr - comptable

nicolas.andreu@mairie-lesorres.fr – responsable de la police municipale

nicole.lagier@mairie-lesorres.fr - urbaniste

valerie.molot@mairie-lesorres.fr – état civil , accueil

contact@mairie-lesorres.fr pour l'adresse générale de la mairie

Le SCOCE

La saison d'hiver est terminée et bien terminée.

De nombreuses courses gagnées dans toutes les catégories du plus petit au plus grand, en alpin comme en nordique, nos jeunes champions ont bien combattu tout l'hiver.

Le 19 avril 2015, la super finale du Comité Régional fut organisée aux Orres, jour de la fermeture de la station. Et malgré un faible enneigement sur le front de neige, le service des pistes de la SEMLORE a fait un travail remarquable en poussant la neige, ce qui nous a permis de faire de cette journée une très belle fête comme le SCOCE sait les organiser grâce à sa superbe équipe de bénévoles.

Le club tient aussi à féliciter quatre de ses nombreux athlètes qui vont intégrer le PEI (ex pôle espoir) de Briançon dès la rentrée de Septembre.

Tea Lamboray, Emmie Hermitte, Nathan Magnan et Victor Broquedis formeront la plus forte délégation de club au sein du PEI.

Comme chaque année, à l'heure où vous lirez ces lignes, nos jeunes champions auront déjà repris l'entraînement sur les glaciers afin de toujours améliorer leurs performances et de porter toujours plus haut les couleurs de notre station. □

Corinne RAMBAT - Laurent DECORY



Mana Aubert sur la plus haute marche de la 1000 pattes à Montgenèvre.



Saison VTT 2015, à vos agendas !!!

La station des ORRES renoue cette saison avec l'organisation d'une épreuve nationale de VTT : La coupe de France d'Enduro Séries se déroulera chez nous les 25 et 26 juillet.

Au cours du week-end, les nombreux pilotes professionnels et amateurs vont affronter le chronomètre sur quatre spéciales tracées sur l'ensemble de notre domaine.

La station des Orres est désormais le partenaire principal du Trophée VTT les ORRES anciennement Odanak.

Ce trophée est destiné aux enfants dans les catégories poussins à cadets. Véritable pépinière de futurs champions, la philosophie du Trophée VTT les Orres est de permettre au plus grand nombre d'enfants de participer à une course VTT à tous les niveaux,

dans la convivialité et un esprit familial. Le trophée VTT les ORRES se déroule sur sept épreuves dans le sud-est de la France de mars à octobre. Cette année, l'étape des Orres aura lieu le 11 juillet.

Au cours des trois premières épreuves de la saison, ce trophée a accueilli en moyenne 250 jeunes participants et leur famille.

Bonne chance à ces jeunes champions pour cette belle compétition !

En parallèle au trophée VTT les ORRES, la station accueillera le weekend du 10 et 11 juillet, ce qui est maintenant un classique (nous l'organisons depuis plusieurs années), le championnat de Provence de Descente. □

Didier MARTIN



Consultez la nouvelle charte du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance (S.U.D.) et réagissez auprès du Conseil de Développement

Pays
Serre-Ponçon
Ubaye
Durance

Le Conseil de développement est une association consultative citoyenne associée à l'élaboration du projet de territoire ou de la charte de Pays ainsi qu'à sa mise en œuvre et son évaluation.

En 2014, **le Pays S.U.D.** (association d'élus regroupant 31 communes de l'Embrunais, du Savinois et de l'Ubaye) a engagé un diagnostic de son action depuis sa création (10 ans environ) afin de réactualiser sa charte, document d'orientations stratégiques d'aménagement et de développement à moyen terme.

Elle guidera les politiques publiques locales et permettra de prioriser les projets et actions à financer. Il a pour cela fait appel à un bureau d'étude.

Le Conseil de développement, statutairement associé à cette démarche, souhaite maintenant recueillir un maximum de réactions afin d'émettre un avis le plus représentatif possible de la popu-

lation aux élus du territoire sur cette nouvelle charte.

Nous sommes tous concernés, saisissez donc cette opportunité de vous exprimer sur les choix qui sont fait dans des domaines de la vie locale et nos perspectives de développement : énergie, transport, logement, économie, emploi, services, tourisme, culture, le numérique, paysage, agriculture, circuits-courts, déchets...

Vous pouvez consulter la charte et y réagir sur notre blog :

(conseildeveloppementpayssud.org) et rejoindre le groupe de travail qui se réunit régulièrement à ce sujet.

Pour tout complément d'information, contactez-nous par téléphone au **06 95 74 38 06** ou par mail : cdd@pays-sud.fr □

Du côté de nos sages

La traditionnelle « galette des rois » a eu lieu à la salle de Prince le 8 janvier 2015 en présence d'une soixantaine de personnes, de Monsieur le Maire et des élus. La présence, fort appréciée, de deux musiciens (prestation offerte par le comité des fêtes) a permis à nos sages de bien se dégourdir les jambes sur la piste de danse.

Monsieur le Maire et son conseil municipal ont convié les Orrians à un déjeuner vendredi 3 avril 2015. Une cinquantaine de personnes avaient répondu présents pour se retrouver dans un moment convivial autour d'un bon repas (servi au Jas de la Viera). L'après-midi s'est déroulée dans la joie, accompagnée de musique et de danse. La Commune a offert ce repas aux plus de 60 ans.

Lundi 1^{er} juin 2015, une quarantaine de « sages » prenaient le bus en direction de Marseille. Après une balade sur le Vieux-Port et un repas (qui à priori, malheureusement, ne restera pas dans les annales) tout le groupe a visité le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée).

Le retour aux Orres se faisait en fin d'après-midi avec le plaisir de s'être retrouvés et d'avoir partagé une journée ensemble. □



« Les Sages » des Orres lors de leur voyage
le 1^{er} juin au MUCEM à Marseille.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Nous leur souhaitons la bienvenue

- ▶ SADOUL Léandre, Pierre, Auguste - Né le 22/03/2015 Fils de SADOUL Benoit et BOUVET Carole.
- ▶ SAMUEL Malya - Née le 17/05/2015 Fille de SAMUEL Jonathan et de GUERIN Stéphanie et petite fille de Christine SAMUEL.

Naissances hors commune

- ▶ Maeline, fille de Magdalena, petite fille d'Huguette BONNAFFOUX et arrière petite fille de Marie Jeanne BONNAFFOUX.
- ▶ Luca, fils de Graziella HIC et petit-fils de Michel et Fernande HIC.
- ▶ Pauline, fille de Sylvain et Ludivine CEARD, petite fille de Danielle et Lucien CEARD.

DECES :

Toutes nos condoléances aux familles

- ▶ JOUBERT Jeanne - le 17 janvier 2015 à EMBRUN
- ▶ MEYSSIREL Emile André - le 25 février 2015 à GAP
- ▶ KAMINSKI Thierry - le 09 mars 2015
- ▶ RAPIN Huguette - le 29 mars 2015 à MARSEILLE
- ▶ FORTOUL Marthe - le 22 avril 2015 à EMBRUN
- ▶ FRARIN Marie-Louise - le 24 avril 2015 à SAINT PRYVE SAINT MESMIN (45)

Décès non rapportés dans l'état civil du journal de janvier 2015 : nous présentons nos plus plates excuses aux familles :

- ▶ CRESPIEN Hippolyte décédé le 22/09/2011
- ▶ CEARD Berthe décédée le 14/08/2012
- ▶ LAGIER Irène née GARCIN décédée le 19/11/2013
- ▶ DUVIVIER Marie-Jeanne née ARMELLIN décédée 21/11/2013

Hommage à Jeanne Joubert

Lors de nos promenades vers le haut Forest, grand nombre d'entre nous ont eu la chance de te rencontrer, Toi Jeanne, Jeannette pour d'autres. Ces dernières années, c'étaient tes deux dernières chèvres et ta fidèle petite chienne (qui en aboyant) t'annonçaient notre venue, mais des années auparavant c'était de loin que l'on t'apercevait entourée de ton troupeau de brebis et que l'on te reconnaissait à ta démarche bien à toi, stigmata de la vie qui nous rappelait ton immense courage. Coiffée de ton grand chapeau de paille et aidée de ton bâton usé par le temps, tu étais là au milieu de tes brebis. Et oui, tes brebis, elles étaient toute ta vie, elles rythmaient tes journées mais aussi tes nuits quand elles agnelaient. Vivant seule depuis le départ de ton papa dans cette grande maison aux balcons et aux parquets usés par le temps, tes brebis étaient un peu ta famille. Quand on venait te rendre visite, une de tes premières paroles était : « Ne t'approche pas trop, tu vas effrayer mes brebis ». Mais sous ce premier abord un peu distant, voire un peu froid, se cachait une joie de vivre, une gentillesse, un amour des autres mais aussi une belle et grande culture. Tu aimais nous parler de ta vie, de ton enfance, de tes parents

mais aussi de tes aventures en montagnes avec ton troupeau. Comment, dans le passé, il te fallait te déplacer à pied dès le lever du jour, pour te rendre à la foire pour vendre tes brebis et faire quelques

courses ou bien pour mener tes bêtes à la montagne. Tu nous racontais l'importance qu'avait la lune, le soleil, les saisons sur la nature en général, mais tout particulièrement sur tes bêtes et ton potager... Mais tu savais tout autant nous parler de tes amours avec un rire tellement sonore qui te rendait si belle et si heureuse. Tes yeux si clair, presque translucide s'illuminaient alors et nous laissaient deviner la si belle personne que tu étais. Tu aimais t'informer sur tout, et c'est avec impatience que tu guettais le facteur pour pouvoir lire ton journal avec intérêt. Tu avais une vraie réflexion sur tout et tu ne manquais jamais de nous faire connaître ton point de vue sur la vie, sur le monde... Nous aimions tellement t'écouter en français mais aussi en patois, tu nous rappelais ce qu'était une « grèpe », « une yeille », histoire de nous rappeler qu'il ne faut rien oublier. Maintenant tu es partie pour d'autres horizons, mais en partant tu nous as laissé un immense et beau cadeau, LE LIVRE DE TA VIE, et pour tous, c'est certain, il restera à jamais ouvert. ☐



L'AGENDA DE L'ÉTÉ 2015 / LES ANIMATIONS

> **Compétitions VTT**

- ▶ **11 juillet : Trophée VTT Les Orres** : 4^{ème} manche du Trophée VTT Les Orres (Odanak)
- ▶ **11-12 juillet : Championnat de Provence VTT (DH)** : L'élite des meilleurs vététistes de descente se retrouve sur les mythiques pistes de descente du Bike Park des Orres afin de conquérir le titre de champion de Provence !
- ▶ **25-26 juillet : Manche Enduro Séries** / Coupe de France d'Enduro 2015

> **Concerts**

- ▶ Chaque mardi du 14 juillet au 18 août, retrouvez « **Les Mardis de l'été** » avec un concert gratuit en plein air, au centre station 1650 ou à Bois-Méan 1800 à 21h suivi d'un feu d'artifice
- ▶ Samedi 1^{er} août : **Concert final des stagiaires de l'Université d'été de la musique Lions Club** à l'église Sainte Marie-Madeleine du chef-lieu de 18h à 23h avec entracte (15€ adulte et 8€ enfant).

> **Spectacles pour enfants**

- ▶ Du jeudi 16 juillet au jeudi 27 août **spectacle pour enfant**, au centre station 1650 ou à Bois-Méan 1800 à 18h00.
- ▶ **Festival des familles en Orres** du 4 au 6 août : avec des ateliers cuisine (préparation et décoration de cupcake), des séances de maquillage pour les petites bouilles, une « Kiddy mouss » (fin d'après-midi à Bois-Méan les Orres 1800). Nous clôturerons ce festival avec une déambulation complètement « Crazy et Cartoon » sur la place Hodoul du centre station 1650, le jeudi 6 août.

> **Vide grenier**

- ▶ le jeudi 23 juillet et le jeudi 13 août (au centre station 1650) : inscriptions gratuites en mairie

> **Fêtes de village et hameaux**

- ▶ **Dimanche 28 Juin : Fête de l'Amontagnage** au Grand Vallon
- ▶ **Dimanche 26 Juillet : Fête de la Madeleine et feu d'artifice** au Chef-lieu
- ▶ **Vendredi 15 Août : Fête des Sapeurs-pompiers** au hameau Le Mélézet
- ▶ **Samedi 22 Août : Fête du hameau Les Ribes**

> **Soirées DJ** sur glace à la patinoire (à partir de 6 ans) : les mercredis 12, 19 et 26 août de 20h30 à 23h - 6 € par personne pour les patineurs.

> **Sculptures sur bois** : Démonstration et exposition par Philippe Minier à l'arrivée du télésiège de Prélongis du 3 au 21 août 2015 de 9h à 17h

Retrouvez tout l'été, les programmes d'animations sur www.lesorres.com
ou auprès de l'office de tourisme **04.92.44.01.61**